

TRHIPS : un bilan nécessaire**Est-il judicieux de rajouter de la contrainte à la contrainte ?**

En décembre 2017, la Direction a, soudainement et sans en avertir quiconque, remplacé DVI par TRHIPS. Depuis les agents se déplaçant dans le cadre de leur activité professionnelle sont confrontés à différentes problématiques liées à l'utilisation de ce nouvel outil.

Une contrainte non reconnue

Les agents qui se déplacent dans le cadre de leur activité professionnelle savent bien que l'adage « les voyages forment la jeunesse » est un non-sens.

La contrainte liée aux déplacements est forte et reste une réalité pour le personnel. Celle-ci a des impacts sur l'équilibre vie privée/vie professionnelle, sur leurs conditions de travail, sur leur sécurité et sur leur pouvoir d'achat depuis la fiscalisation des frais de déplacement.



Sur cet aspect, FO continue d'exiger l'ouverture d'une négociation afin de reconnaître cette contrainte et cela sur plusieurs aspects : financièrement, organisationnellement, mais également au niveau de la pénibilité.

Nous rappelons que l'avenant portant sur l'IAI est, pour FO, discriminatoire envers le personnel qui n'en bénéficie pas. C'est d'ailleurs ce qui nous a amené à dénoncer cet accord.

Nous rappelons également que nous condamnons l'accord sur la spécificité des métiers (services actifs) qui a balayé d'un revers de main la reconnaissance de la pénibilité des déplacements professionnels.

Une contrainte de plus

TRHIPS impose aux agents de nouvelles règles de fonctionnement et des changements importants.

Le déploiement de cet outil informatique applique de façon psychorigide la politique voyage groupe. Il ne tient plus aucun compte des contraintes des agents, le seul objectif est de proposer un déplacement au moindre coût.

Le processus est complexe et nécessite un temps de saisie bien plus long que sous DVI pour les agents utilisateurs.

Et la contrainte ne porte pas uniquement sur les agents utilisateurs, mais également sur le personnel qui doit valider les demandes de voyages.

Managers et services RH ont vu augmenter leur charge de travail par la nécessité de valider les demandes de voyages sous 48 h.

À savoir que si cette validation n'est pas effectuée, la demande doit être renouvelée pour être validée !



On repart donc pour un tour de prise de tête et, pendant tout ce temps, l'activité professionnelle augmente.

Comment augmenter les RPS déjà en forte augmentation ?

La Direction a trouvé une réponse : TRHIPS ou plutôt TRHIRPS !

Objectif financier atteint ?

Le résultat qualitatif de la mise en œuvre de ce nouvel outil nous paraît donc catastrophique et nous nous interrogeons sur l'impact financier : il est fort probable que le seul objectif recherché soit financier.

C'est pour cette raison que FO a demandé à la Direction une présentation du résultat d'exploitation de TRHIPS.



Ce bilan devra être complet et totalement transparent sur les éléments économiques ainsi que sur les éléments organisationnels.

Au constat du manque de compétitivité des tarifs proposés par cet outil, nous nous interrogeons sur les commissionnements de TRHIPS et des acteurs intermédiaires malgré le fait qu'apparemment les demandes transitent par des

sites de réservations LOW COST... La vérité est peut-être ailleurs...

Le bilan que nous avons demandé permettra, nous l'espérons, d'avoir une vision claire.

Bilan social nécessaire

Nous souhaitons qu'une étude d'impact, suite à la mise en œuvre de cet outil, soit réalisée sur l'ensemble des métiers d'EDF SA et sur toutes les unités de ces métiers.

Si ce sujet avait fait l'objet d'un dialogue social digne de ce nom et que les Instances Représentatives du Personnel avaient été consultées, il est fort possible que beaucoup de problèmes auraient été évités.



Nous nous interrogeons toujours sur la mise en œuvre soudaine de TRHIPS car les différentes Directions d'EDF, comme les agents et leurs représentants, ont été mis au pied du mur !

Les conditions de travail des salariés doivent être la préoccupation de l'entreprise.

EDF ne doit pas aveuglement continuer à mettre en œuvre des décisions sans prendre conscience d'une réalité : les contraintes pour le personnel sont en constante augmentation.

Et cela a des conséquences multiples qui sont inacceptables pour les agents et qui n'augurent rien de bon également pour l'entreprise.